

Il est temps de rendre compte

Marie-Thérèse François-Poncet est conseillère municipale, après avoir été adjointe aux affaires culturelles pendant 12 ans. Ceci l'a amené à être présidente du « Florida » de 1993 à 2001. Elle est aussi, vice-présidente d'honneur de la FNCC et membre du Conseil d'orientation du CNV.

Jean Michel Lucas, alias docteur Kasimir Bisou, est universitaire, nourri d'une expérience du terrain, y compris comme ancien Directeur régional des affaires culturelles et conseiller technique au cabinet de Jack Lang.

Tous les deux ont, un jour, croisé ces musiques alors que cela n'était pas forcément programmé dans leur histoire personnelle. Mais ils ne sont pas restés sur le bord de la route ; ces deux personnalités arpentent la vie "politique" de ce secteur depuis des années.

Ils ont naturellement accompagné le processus du [ForuMa](#)... jusqu'à en construire la synthèse ou en déterminer les perspectives. Il restait à les faire réellement discuter ensemble. Extraits d'une rencontre au milieu du gué.

Mots croisés

JML : Les politiques culturelles ont vocation à donner plus de dynamisme à la société. Elles doivent nourrir activement la circulation des idées et des formes, favoriser ce qu'il faudrait appeler « la démocratie de l'innovation ». Leurs missions publiques devraient inciter au débat pour que les identités culturelles se construisent dans la fluidité des échanges entre les multiples représentations du monde. Donc encourager les dynamiques d'échanges, faciliter innovations, expérimentations, créativité, tentatives de dire et de faire autrement... débat sur la diversité des sens et encouragement aux prescripteurs à l'affût des formes qui s'inventent. Car la diversité est menacée lorsque les identités culturelles se renferment sur elles-mêmes, sont sclérosées, réduites à leur histoire.

Depuis la [Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle](#) en 2001, à droite comme à gauche l'accord est total... mais sur le papier seulement ! Il est dit dans la déclaration que le pluralisme culturel est la réponse politique au fait de la diversité culturelle. En pratique, cela signifie que les politiques culturelles devraient donner priorité à l'interpénétration des cultures...

MTFP : Nous, élus, nous n'en sommes pas là et nous avons des excuses... Depuis Malraux, on a construit, nos politiques culturelles sur la valeur quasi exclusive d'un message à délivrer, en donnant à la « création » une place « choyée », loin de l'idée que dans un pays civilisé et éduqué comme le nôtre, il fallait aussi, chercher la manière dont chacun développerait ses talents créatifs, et que cette dynamique était une nécessité. C'est une révolution intellectuelle, tant l'interrogation, la remise en cause, l'acceptation de la différence de l'autre et la prise en compte de la richesse que cela peut représenter ne font pas partie de notre mode de pensée, où domine l'idée, somme toute généreuse, de vouloir faire accéder l'autre à une connaissance « homologuée ». Il y a bien peu de temps que le mot même de créativité surgit dans les discours de politique culturelle !

Il en est de même pour la transmission du savoir. On parle d'éducation ou d'enseignement artistique, rarement, sinon jamais de parcours, ou d'accompagnement qui donnerait à la personne concernée un rôle majeur. C'est notre manière « verticale » de réfléchir nos politiques.

Le ForuMa, en inaugurant un système de débats entièrement basés sur la contribution personnelle de participants, suffisamment majeurs pour ne faire aucune intervention qui puisse revêtir la forme d'une « réclamation » personnelle, a rendu celui-ci constructif et intéressant au point de « démoder » d'autres colloques managés par des paroles d'« experts ».

JML : Il faut dire que depuis Malraux, l'idée communément admise reste que le peuple doit être éduqué par la culture. Le peuple n'est pas capable de maîtriser les signes de l'histoire de l'art. Dans l'ordre de la culture, il peut être « public », mais, faute de compétence, il n'est jamais « citoyen culturel ».

MTFP : C'est vrai qu'il ne l'est pas. La démocratie, nous l'avons cherchée à travers le processus de la démocratisation. Et le dictionnaire dit bien qu'il s'agit alors « de transmettre, d'induire, pour faire

accéder à », démarche volontariste, autoritaire, bien pensante qui a souvent manifesté à l'égard des musiques actuelles une forme de « mépris » car ces musiques et ceux qui les pratiquent n'appartenaient pas « au champ convenu de la culture ». Cela est peut-être entrain de changer..., on commence à les citer souvent, souhaitons que ce ne soit pas seulement pour les « récupérer » !

JML : Le débat sur « qui donne la valeur de l'art » n'est jamais posé dans la politique culturelle. Il est presque indécent de faire observer que les décisions des élus comme du ministère de la Culture sont directement dépendantes de délibérations secrètes d'experts. Ceux qui « attribuent » ces valeurs ne sont pas confrontées à la nécessité et à l'urgence du débat public.

Comment sortir de l'impasse ?

MTFP : Les politiques publiques se bâtissent avec des politiques qui sont devant des échéances électorales et avec une administration qui recherche la qualité de service, naturellement conservatrice et conformiste... Et nous ne sommes pas aidés par des intellectuels, souvent bien silencieux. Sommes-nous pour autant dans une impasse ?

Le ForuMa n'est pas arrivé par hasard, comme ne l'est pas l'ouverture d'esprit que l'on trouve chez de nombreux cadres de la fonction publique, et on peut penser que les femmes en politique apporteront à leur niveau de responsabilité un peu d'un désordre qui fera bouger !

Et c'est parce que les musiques actuelles offrent un champ où on trouve des interlocuteurs différents, une modernité, une obligation de se doter d'une autre manière de penser que dans le champ institutionnel, elles peuvent aider à sortir d'une impasse que beaucoup ressentent.

JML : C'est le challenge d'une nouvelle politique culturelle : prendre en compte tous les « citoyens » et tenter le débat public sur les valeurs en circulation. Arrêter une fois pour toutes avec cette idée qu'il y aurait des « non-publics de la culture » alors que dans les politiques culturelles, il n'y a que des « non-voyants » des diversités culturelles.

Il serait temps de considérer, comme dans l'[agenda 21 culture](#), que « la bonne gouvernance se fonde notamment sur la transparence de l'information et sur la participation citoyenne à l'élaboration des politiques culturelles dans les processus de prises de décision, comme dans l'évaluation des programmes et des projets ». Tout est dit. Participation, transparence et évaluation alors que la notion de « rendre compte » au citoyen a complètement échappé aux dispositifs culturels et aux institutions artistiques en place. Il faut donc ouvrir, sans crainte de perte de valeur, les chantiers de la diversité pour favoriser des « identités à la fois plurielles, variées et dynamiques » (article 2 de la déclaration de 2001) et donner un rôle majeur aux expérimentations à dimension artistique, à l'émancipation culturelle et à la coopération entre les cultures.

MTFP : Il est vrai que, comme l'on dit certains, la qualité du 21^e siècle sera le « courage politique ». Et il en faudra pour renverser une verticalité du pouvoir, quelqu'il soit, installé depuis des siècles, pour que participation, transparence et évaluation apparaissent. Mais quand les citoyens se mettent en marche, ce sera moins dans des grandes proclamations politiques que dans une volonté appliquée au quotidien. Alors, les choses changeront. On peut faire confiance, les évolutions ou les révolutions « pacifiques » viennent souvent de ceux dont on attend le moins. Mais que les politiques, eux, n'oublient pas que, quel que soit leur niveau, et le temps de leur mandat, ils ont, entre leurs mains, le pouvoir de décision.

Les politiques culturelles se reconstruiront, dans le désordre peut-être, mais qu'importe !